



(48)

---

## Conseil des droits de l'homme

22<sup>e</sup> session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

### États-Unis

Genève, le 11 mai 2015

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des États-Unis et la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national. La Suisse se félicite de constater que le rapport est basé sur une large consultation de la société civile.

Tout en saluant que les **États-Unis** ont fait preuve de transparence en publiant le rapport du Sénat sur les méthodes d'interrogation pratiquées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, **la Suisse recommande aux États-Unis de permettre à une instance indépendante d'enquêter sur les allégations de torture et de mettre fin à l'impunité des auteurs de ces actes.**

De plus, **la Suisse recommande aux États-Unis de ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant (OPCAT).**

Enfin, **la Suisse recommande de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer une surveillance indépendante et efficace par toutes les branches du gouvernement des opérations de surveillance extérieures de l'Agence nationale de sécurité, particulièrement celles menées sous l'Ordre exécutif 12'333, et de garantir l'accès à des recours efficaces, judiciaires et autres, pour les personnes dont le droit à la vie privée aurait été violé par les activités de surveillance des États-Unis.**

Je vous remercie.